



10 juin 2019

Le Quai d'Orsay rapatrie les orphelins de jihadistes à discrétion

par LUC MATHIEU

Quatorze enfants de membres de l'État islamique, dont douze Français, sont arrivés à Villacoublay lundi. Avocats et ONG condamnent la sélectivité de ces rapatriements.

Ils étaient détenus au Kurdistan syrien dans les camps d'Al-Hol et de Roj, où la promiscuité et des conditions d'hygiène déplorables ont provoqué, ces derniers mois, des épidémies de dysenterie, de tuberculose et de choléra. Douze orphelins français de familles jihadistes ont été rapatriés lundi en France, a annoncé le ministère des Affaires étrangères. « *Orphelins, isolés et particulièrement vulnérables* », les enfants – le plus âgé a 10 ans –, dont « *certaines sont malades et dénutris* », selon le Quai d'Orsay, avaient été remis dimanche à une délégation française par les autorités autonomes kurdes. Selon **Abdelkarim Omar**, un haut responsable des Affaires étrangères de l'administration kurde, l'opération organisée « *à la demande du gouvernement français* » s'est déroulée dans la localité d'Aïn Issa, près de la frontière avec la Turquie. La délégation était menée par le directeur du Centre de crise et de soutien, **Éric Chevallier**. Deux orphelins de parents néerlandais ont également été remis aux représentants français.

« Ignorance »

Les quatorze mineurs ont atterri lundi matin à l'aéroport de Villacoublay (Yvelines), près de Paris, à bord d'un avion militaire. Jointe par *Libération*, l'avocate **Marie Dosé**, représentant plusieurs familles dont les enfants ou les petits-enfants sont partis en Syrie, confie son « *incompréhension* » face aux méthodes et au silence du Quai d'Orsay qui, selon elle, n'a pas prévenu en amont les personnes concernées. Informées de l'opération de rapatriement par la presse, ces dernières ignoraient si leurs proches se trouvaient ou non à bord. « *Le Quai d'Orsay fait n'importe quoi, laisse les familles dans l'ignorance totale alors que celles-ci ne sont responsables de rien* », déplore l'avocate.

Selon le dernier recensement établi par le Centre d'analyse du terrorisme, plus de 210 enfants de jihadistes français, dont les trois quarts ont moins de 5 ans, se trouvent dans des camps de réfugiés sous le contrôle des Kurdes de Syrie. Environ

90 Françaises y seraient également détenues. Le nombre précis d'orphelins est en revanche inconnu. Il en reste au moins encore une dizaine dans les camps du Nord-Est syrien, selon nos informations. Certains sont regroupés dans une même tente à Al-Hol mais d'autres ont pu être récupérés par des femmes, françaises ou non, qui ne les ont pas forcément déclarés comme étant français aux autorités kurdes ou au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui effectue les recensements.

À leur arrivée, les douze enfants ont été remis aux services de protection de l'enfance. Après un examen médical approfondi, ils doivent être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, qui a pour mission de leur trouver une famille d'accueil. Après enquête et audience au tribunal pour enfants de Versailles, ils pourront éventuellement être récupérés par des membres de leur famille.

« Cas par cas »

Jusqu'à présent, seuls six enfants de jihadistes avaient été rapatriés, dont cinq ramenés mi-mars depuis le Kurdistan syrien. Parmi eux se trouvaient Louna, 5 ans, et trois frères : Obeïda, 1 an, Amar, 3 ans, que *Libération* avait rencontrés en Syrie cet hiver, et Saleh, 5 ans. Leur mère, française, a probablement été tuée en janvier dans le sud-est du pays. Leur père, un jihadiste allemand, a été arrêté le 1^{er} février. Une fillette de 3 ans a en outre été rapatriée le 27 mars. Avec ces nouveaux retours ciblés, l'exécutif français reste fidèle à son approche « *au cas par cas* », très critiquée par les ONG, les avocats des familles et défenseurs des droits de l'homme. Saisi de la question fin 2017, le Défenseur des droits, **Jacques Toubon**, a estimé que « *l'Etat français [devait] adopter des mesures effectives permettant de faire cesser les traitements inhumains et dégradants subis par les enfants et leur mère dans ces camps et de mettre fin aux atteintes aux droits et à l'intérêt supérieur de l'enfant* ». L'Unicef, le CICR, la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et le président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, **Jean-Marie Delarue**, sont sur la même ligne. Pour l'avocate Marie Dosé, à l'origine d'un recours déposé devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), cette doctrine du « *cas par cas* » ne fait qu'aggraver les souffrances des enfants détenus dans les camps.

« *Qu'on rapatrie les orphelins, c'est très bien. Mais il reste 200 enfants qui ont la malchance d'avoir une mère, puisque visiblement, c'est devenu une malchance* », poursuit Marie Dosé, en référence au refus de la France de rapatrier les femmes et à l'impossibilité de les séparer de leurs enfants, sauf si celles-ci l'acceptent. Selon nos informations, c'est le cas d'une mère détenue à Roj dont les deux mineurs font partie des douze arrivés lundi en France. Leur père, Yassine Sakkam, est l'un des récents condamnés à mort en Irak. « *On ne peut pas arracher ces enfants à leur mère, dont ils sont totalement dépendants*, martèle Marie Dosé. *Cette situation pourrait être résolue en si peu de temps : il suffit de rapatrier femmes et enfants en France, où tout est prêt pour les prendre en charge.* » En avril, *Libération* avait révélé qu'un plan global pour ramener les Français avait été mis au point. Face à l'hostilité de l'opinion publique, il a finalement été abandonné par l'Élysée. ■